

[Text]

Mr. Woolliams: I do not know as I could go along...

Mr. Fairweather: All right, I will shut up then.

Mr. Woolliams: Just for a moment. I would like to ask the Committee seriously if we could pass all the clauses except that one. Once you get to the committee stage, I do not know what the Minister will say, but I will say this and I do not think I am breaking the confidence of the Chairman. Until I had these complaints by telephone I was prepared—I had not really considered this phase of it carefully—to endorse the bill, which I did in second reading, but to agree this afternoon that we pass the clauses in this shape with the hope that we will get a compromise at the report stage would be very dangerous in my mind. Of course, we could move and I can vote against the clause, I realize that, but I am not going to sit here this afternoon and filibuster. I would hope that we could stand that clause until the Minister gets back and it would not take long. I would like to see this looked at very carefully because we are dealing with taxpayers' dollars. This thing is going to go on for a number of years and irrespective of the formula, whether it is ten years or one year or two thirds or three quarters, the mathematics, the principle is identical. I cannot believe that the Committee irrespective of our politics, and I am not concerned with politics in this bill, would endorse giving a judge who was appointed at 70 and who retired at 75 years, five years salary with only the direction from the Chief Justice that if he had any work he would assign him that work. He would get five years salary on the people of Canada. The principle, I agree with Mr. Fairweather is to get younger judges.

• 1535

Now, we probably can cure this in the future by appointing younger judges but the way the constitution is worded today they can stay either to 70 or to 75 and we are setting out a formula which is using the taxpayers' money and I do not think the judiciary, themselves, if they were able to take a Gallup poll would really endorse this. I do not think it is proper. I do not think it is just. I do not think it is equitable and that is not being critical. It is just the way the bill is set up. I do not think anybody quite thought about this. In Ontario I can see judges retiring at 70, and between 70 and 75 being as busy as the other judges because there is so much work to do in this province. Supposing a judge says, I will take cases and then in the meantime is always busy. I do not want to get into the field. I know certain judges that have very few cases set down before them. I cannot name them because people just do not want those judges and we are dealing with human beings. On the whole we have a tremendous judiciary and it has been operated successfully throughout the years and the appointments are good, but we are establishing a precedent here for which we are going after the taxpayers' dollars and I think we can come up with a formula far better to the people of Canada and fairer to the judiciary.

Mr. McCleave: Could I ask a question just on a technical point?

[Interpretation]

M. Woolliams: Je ne sais pas...

M. Fairweather: Bon, je ne parle plus.

M. Woolliams: Seulement pour un instant. J'aimerais demander au Comité s'il serait possible d'adopter tous les articles sauf celui-là. Nous en sommes au niveau du Comité, je ne sais pas ce que le ministre va dire; avant de recevoir ces appels téléphoniques, j'étais prêt à appuyer le projet de loi ce que j'ai fait en deuxième lecture; cependant, accepter d'adopter les articles tels qu'ils sont en espérant que l'on fera des modifications au niveau du rapport ne fait pas très sérieux. On peut proposer le vote et je peux voter contre l'article; cependant, je vais demeurer ici et faire de l'obstruction. J'aimerais que nous puissions réserver cet article jusqu'à ce que le ministre revienne. J'aimerais que la chose soit étudiée à fond puisqu'il s'agit de l'argent des contribuables. Cette chose doit continuer pendant un certain nombre d'années et quelle que soit la formule, qu'elle soit de 10 ans ou d'un an ou de deux tiers ou de trois quarts, les mathématiques, le principe est identique. Je ne peux pas vous croire que le Comité sans tenir compte de notre politique, et je ne m'intéresse pas de la politique dans ce Bill, appuierait le fait de donner un juge qui a été nommé à 70 ans et qui a pris sa retraite à 75 ans, cinq ans de salaire avec seulement l'ordre du juge en chef que s'il avait un travail, il lui affecterait ce travail. Il obtiendrait cinq ans de salaire sur les gens du Canada. Le principe, et je suis d'accord là-dessus avec M. Fairweather, est d'obtenir des juges plus jeunes.

Maintenant, nous pouvons probablement nous occuper de ceci à l'avenir en nommant des juges plus jeunes, mais à la manière dont la constitution est rédigée aujourd'hui, ils peuvent rester soit jusqu'à 70 ou à 75 ans et nous établissons une formule qui utilise l'argent des contribuables et je ne pense pas que les juges, eux-mêmes, s'ils pouvaient répondre à un sondage par l'institut Gallup, approuveraient véritablement ceci. Je ne pense pas que ce soit convenable. Je ne pense pas que ce soit juste. Je ne pense pas que cela soit équitable et que cela n'est pas critique. C'est seulement la manière dont le bill est fait. Je ne pense pas que quelqu'un ait pensé tout à fait à cela. En Ontario, je peux voir des juges qui prennent leur retraite à 75 ans, et entre 70 et 75 ans, ils sont aussi actifs que les autres juges parce qu'il y a tant de travail à faire dans cette province. A supposer qu'un juge dise qu'il prendra les affaires, ensuite dans l'intervalle il est toujours occupé. Je ne veux pas entrer dans ce domaine. Je connais certains juges qui ont très peu d'affaires devant eux. Je ne veux pas les nommer parce que les gens ne veulent pas de ces juges et nous nous occupons d'être humains. En gros, nous avons une magistrature extraordinaire et elle a fonctionné avec succès au cours des années et les traitements sont bons mais nous établissons un précédent ici pour lequel nous recherchons les dollars des contribuables et je pense que nous pourrions trouver une formule meilleure pour les Canadiens et plus juste pour la magistrature.

M. McCleave: Pourrais-je poser une question sur un point technique?